



URBANISME : LES CLÉS POUR COMPRENDRE ET AGIR

S'initier aux fondamentaux de l'urbanisme et comprendre les logiques de la planification urbaine et de l'urbanisme opérationnel pour contribuer efficacement à améliorer le cadre de vie de votre commune.

L'urbanisme est l'un des domaines majeurs décentralisé aux communes en 1983. Depuis, communes et intercommunalités sont compétentes pour aménager leur cadre de vie et anticiper les mutations de demain de leur territoire. Dans un contexte ligérien connaissant une forte attractivité et devant composer avec d'importants enjeux environnementaux et sociaux, cette formation vous apporte une base de connaissances méthodologiques, techniques et réglementaires pour comprendre ce qu'est l'urbanisme et savoir comment engager vos projets pour une action publique efficace.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principaux enjeux de l'urbanisme : penser global, agir local
- Identifier les conditions pour une action publique efficace
- Appréhender les marges de manoeuvre de la collectivité
- Comprendre la complémentarité entre la planification urbaine et l'urbanisme opérationnel
- S'approprier les principes de la hiérarchie des normes d'urbanisme et de l'indépendance des législations (code de l'urbanisme, code de l'environnement...)
- Identifier, les principales caractéristiques et finalités des principaux documents d'urbanisme
- Identifier les logiques des acteurs publics et privés de l'aménagement, repérer les autorités compétentes et les partenaires potentiels

QUELQUES PRÉALABLES

- Le sens de l'action publique
- Principaux concepts et définitions pour un langage commun
- Ambitions et finalités de l'urbanisme

PARTIE I - L'URBANISME : UN CHAMP DISCIPLINAIRE ENCADRÉ

- Un champ disciplinaire à renouveler dans un contexte d'urgences sociétales
- Les invariants du projet d'urbanisme : méthode, acteurs, temps

PARTIE II - LE CADRE LÉGISLATIF

- L'esprit des lois
- Les principaux enjeux sociétaux en lien avec l'urbanisme au travers des derniers siècles
- Un cadre législatif au service de l'intérêt commun, entre obligation et incitations

PARTIE III - L'EMBOÎTEMENT DES ÉCHELLES ET NORMES DES OUTILS

- L'emboîtement des documents d'urbanisme
Planification urbaine : la hiérarchie des normes
Stratégie foncière communale
Urbanisme : les principaux outils pré-opérationnels et opérationnels
- Des outils de gouvernance
- Les différents gradients de gouvernance



PUBLIC

Élus et techniciens
des collectivités



INTERVENANTS

- 1 architecte urbaniste du CAUE 44
- 1 paysagiste urbaniste du CAUE 44



DURÉE

1 journée

HORAIRES

9h-17h



TARIF

Groupe : 3 000€ TTC
Groupe limité à 15 personnes
7 personnes minimum pour
la tenue de la formation



Pour une session intra-collectivité
les formations peuvent se dérouler
dans vos locaux sur demande.



Retrouvez toutes les formations
du CAUE de Loire-Atlantique :
www.caue44.com/formations

